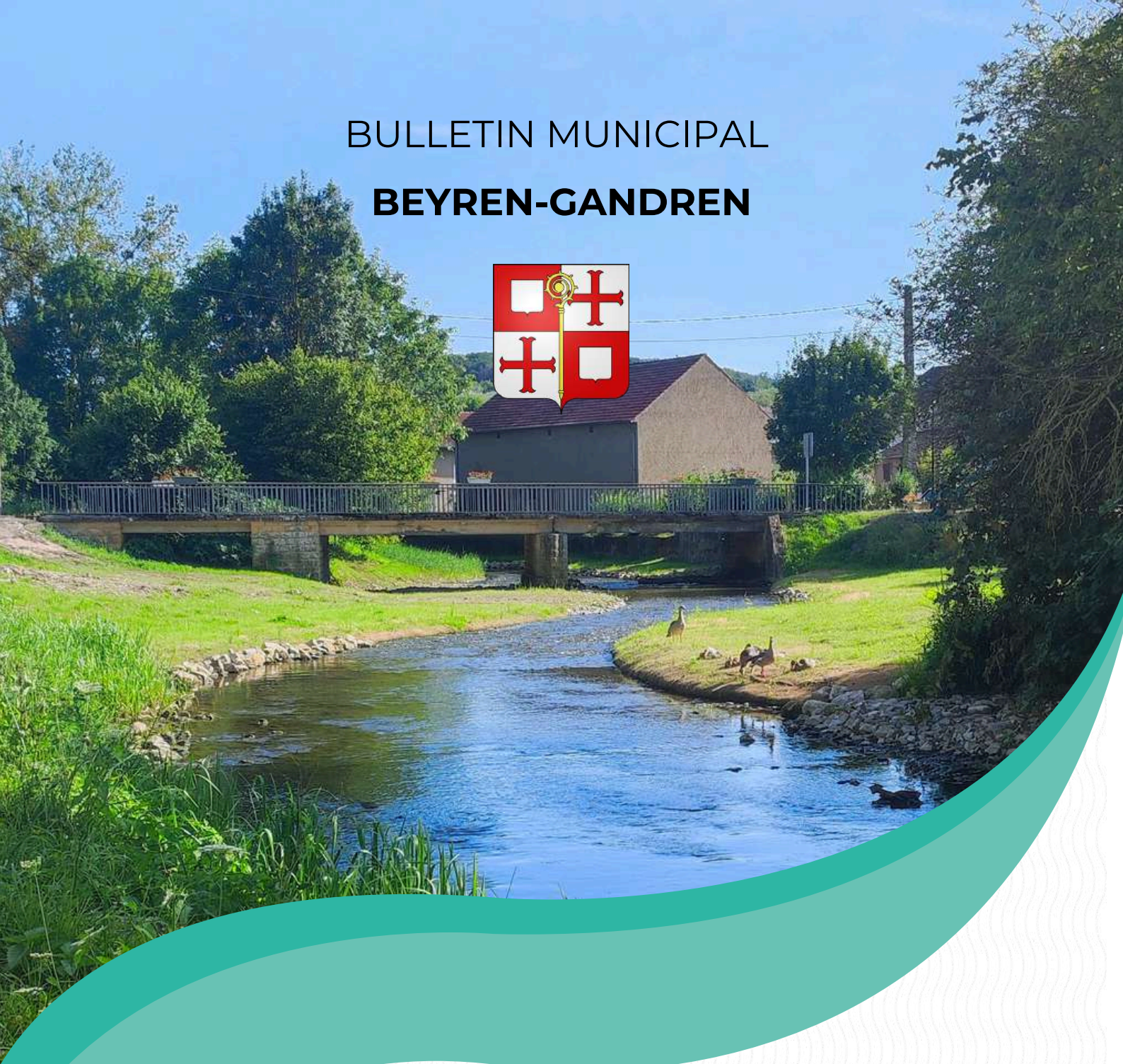


BULLETIN MUNICIPAL
BEYREN-GANDREN



LA VIE
CHEZ NOUS
JANVIER 2025



SOMMAIRE

■	<u>Mot du maire</u>	04
■	<u>Délibérations</u>	06
■	<u>Infos communales</u>	08
■	<u>Finances</u>	09
■	<u>Eau, assainissement et GEMAPI</u>	11
■	<u>Associations</u>	13
■	<u>Vie scolaire et périscolaire</u>	14
■	<u>Événements</u>	17
■	<u>Portrait</u>	23
■	<u>État civil</u>	24
■	<u>Il était une fois</u>	26
■	<u>Noté pour vous</u>	27



MOT DU MAIRE

Dans un contexte national et international marqué par les incertitudes, je souhaite que cette année puisse, malgré ces défis, être empreinte de sérénité. Nous continuerons à faire face aux obstacles avec détermination, tout en restant unis face à ce climat instable. Je vous adresse, à toutes et à tous, mes vœux les plus chaleureux pour une année 2025 riche de joie, de bonheur et de succès. Que vos projets se concrétisent et que l'année à venir vous apporte les accomplissements que vous espérez.

En premier lieu, je tiens à vous remercier pour votre collaboration lors du recensement de la population, qui s'est idéalement déroulé en janvier et février 2024. Le chiffre de 556 habitants a été enregistré, sans prendre en compte les logements vides en attente de relocation ou de vente. Compte tenu de ces éléments, ainsi que des nouvelles constructions, la population actuelle de nos deux villages s'élève à environ 600 habitants.

Notre force réside dans notre esprit de communauté et notre engagement à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre. En 2024, nous avons poursuivi nos efforts collectifs pour renforcer les liens entre les habitants, améliorer nos infrastructures, et préserver notre cadre de vie. Nous continuerons dans cette voie avec détermination.

La rentrée scolaire dernière a été marquée par l'arrivée de Mme Manon AGRÉ, nouvelle directrice de l'école. C'est un réel dynamisme qui est à l'œuvre à l'école et au périscolaire géré par l'association Les « Catt'Mômes ». Je tiens à saluer l'ensemble du corps professoral ainsi que les acteurs du périscolaire et à les remercier pour leur dévouement et leur engagement, qui favorisent l'éducation et l'épanouissement de nos enfants. Grâce à eux, nous avons pu apprécier à plusieurs reprises les talents en spectacle et en chant des élèves, qui ont émerveillé tous les participants. Je n'en doute pas, le programme de 2025 promet d'être tout aussi enrichissant et à ne pas manquer.

Je tiens également à adresser mes remerciements à la Présidente de l'association AJBG, Mme Christelle KANNY-IMMER, ainsi qu'à toute son équipe. Leur engagement et leur dévouement ont été essentiels pour nous offrir de nombreuses animations en 2024. Sans relâche, ils ont organisé des événements et sorties où rires, sourires et moments de convivialité étaient à l'honneur. Vous pouvez découvrir leur activité sur leur page Facebook « [Beyren-Gandren AJBG](#) ». N'hésitez pas à rejoindre l'association, que ce soit pour participer à leurs événements ou pour les soutenir activement dans leurs initiatives.

Les autres associations, comme l'APE (Association des Parents d'Élèves), le Théâtre, les Couturières, les Jeux, et les Arboriculteurs, n'ont pas démerité. Un grand merci à toutes et à tous pour leur implication. Les Conseils de Fabrique de Saint Médard et Saint Barthélémy, dédiés à nos édifices religieux, ont poursuivi leurs engagements pour la préservation de nos monuments, témoins de belles histoires et convictions.

N'hésitez pas à soutenir les associations, même en donnant un peu de votre temps. Votre contribution, quelle qu'elle soit, est précieuse pour la dynamique de notre village. Pour toute information ou pour vous impliquer, consultez le site de la mairie : <https://beyren-gandren.fr/> ou contactez la mairie directement. Les nouveaux habitants sont les bienvenus !

De son côté, le Conseil Municipal a poursuivi ses efforts pour mettre en œuvre de nouveaux projets visant à améliorer la qualité de vie et à embellir nos villages.

Parmi eux, la **transition énergétique** a été au premier plan avec le passage à l'éclairage public LED pour la totalité de nos deux villages. Nous avons aussi ajouté de nouveaux lampadaires dans certaines zones mal éclairées et installé 3 mats avec éclairages solaires. Ce projet a représenté un investissement important de 82 086,12€ HT, subventionné à 50% par la CCCE que nous remercions.

Concernant **les voiries**, le chantier d'enfouissement des réseaux de la rue des Romains a été mené à bien. Il sera suivi par la réfection, le réaménagement et la sécurisation de la voirie d'avril à juin 2025. Je remercie les riverains pour leur compréhension face aux perturbations. Le budget est de 433 333,33 € subventionné par le Département et la CCCE. Une fois de plus, je remercie la CCCE et le département pour leur soutien.

“Le Conseil Municipal a poursuivi ses efforts pour mettre en œuvre de nouveaux projets visant à améliorer la qualité de vie et à embellir nos villages”

Concernant la **prévention des inondations** à la rue des Vergers, le remplacement du busage circulaire béton par un ouvrage cadre adapté est prévu. Il sera dimensionné pour un débit centennal avec un taux de remplissage maximal de 80%. Les travaux seront réalisés sous chaussée et se feront par demi-chaussée, entre le 1er mars et le 31 août. Le coût prévisionnel est de 173 150,00 € HT financé à 80% par la CCCE (GEMAPI)

Le maintien de notre patrimoine reste une priorité. Vous avez pu le constater en cette fin d'année 2024, le crépis de l'Église St Barthélémy a été refait. Le coût est de 43 733,00 € HT dont la moitié est pris en charge par le Conseil de Fabrique.

Concernant la mobilité, le service expérimental de **navettes gratuites « RéGLICE »** a été lancé en septembre 2024 pour relier plusieurs communes de la CCCE à Mondorf. Les arrêts à Beyren-Lès-Sierck incluent la Place de la Mairie, l'impasse des Prés et la rue Principale. Les navettes fonctionnent du lundi au vendredi, avec des ajustements selon les horaires luxembourgeois et les travaux à Mondorf. Dans ce contexte, deux abris bus ont été commandés et pris en charge par la commune.

Enfin, nous poursuivons notre démarche pour la création d'une **liaison douce cyclable** entre Gandren et Beyren, estimée à 250 000 € HT. Le plan de financement prévoit l'implication de la DETR, de la Région, de la CCCE et de la commune.

Les projets de la **GEMAPI** concernant l'Altbach et les affluents de la Boler, avec un budget de plus de 490 000 € TTC pour l'une et de 450 000€ TTC pour l'autre, visent à prévenir les inondations et à remodeler les berges. Une section complète de ce bulletin est dédié à la GEMAPI et vous donnera plus de détails.

Ensemble, faisons de Beyren-Gandren un lieu où chacun se sent écouté et valorisé. Je vous remercie pour votre engagement et votre solidarité, essentiels pour construire un avenir meilleur.

Je vous souhaite une excellente année 2025, pleine de joie et de prospérité. Restons unis et engagés pour notre commune.

Avec mes salutations les plus chaleureuses,

DÉLIBÉRATIONS

L'intégralité des délibérations est disponible sur www.beyren-gandren.fr

En 2024, la commune a poursuivi son engagement en faveur d'un développement durable et harmonieux. De nombreuses délibérations ont été prises et des projets réalisés pour améliorer le cadre de vie des habitants, tout en répondant aux besoins actuels et en anticipant les défis de demain. Sécurité, écologie, patrimoine, lutte contre les inondations et modernisation des infrastructures ont été au cœur des priorités du Conseil Municipal. Voici un résumé des principales actions menées cette année.

Modernisation des écoles et bâtiments publics

- **Travaux réalisés** (délibération 2024-822, 20 février 2024) : la peinture de la salle de classe des maternelles, de la salle de repos, des fenêtres et des portes extérieures du groupe scolaire a été finalisée pour **6 265,99 € HT**.
- **Travaux planifiés** (délibération 2024-890, 29 novembre 2024) : une seconde phase, prévue pour 2025, portera sur la rénovation de deux salles de classe et du bureau de la Directrice, pour **5 713,85 € HT**.



Sécurité routière et mobilités douces



- **Ralentisseurs** (délibérations 2024-828 et 2024-829, 20 mars 2024) : les coussins berlinois, validés pour un coût total de **16 500 € HT**, seront installés rue des Vergers, rue du Moulin et rue Roger Leick. Ces aménagements, subventionnés à hauteur de **30 %**, renforceront la sécurité dans les zones résidentielles et scolaires.
- **Abris bus** (délibération 2024-882, 29 novembre 2024) : deux nouveaux abris bus seront installés rue Principale et rue de Sierck pour **8 972 € HT**, entièrement autofinancés, afin d'améliorer le confort des usagers.

Chemin de liaison Gandren-Mairie

- Un projet de **chemin sécurisé entre Gandren et la mairie** a été validé (délibération 2024-888, 29 novembre 2024). Estimé à **250 000 € HT**, il vise à favoriser la mobilité douce et la sécurité des déplacements piétons et cyclistes. Des subventions couvrant jusqu'à **80 %** du coût total sont prévues. Le Conseil Municipal espère pouvoir initier et réaliser une première partie des travaux avant la fin du mandat en cours.

Aménagement de la voirie

- **Travaux rue des Romains** (délibérations 2024-831 et 2024-832, 20 mars 2024) : Les travaux rue des Romains ont démarré en 2024 et se poursuivront en 2025. Ces aménagements incluent l'enfouissement des réseaux aériens et la modernisation de la voirie, avec des objectifs d'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité tout en intégrant des principes de durabilité. Ce projet, d'un montant total de **433 333,33 € HT**, bénéficie de plusieurs subventions : Ambition Moselle (85 000 €) et Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) avec un fonds de concours ERA (Enfouissement des Réseaux Aériens) correspondant à 60 980,00 € HT. Il est à noter que la Préfecture de la Moselle n'a pas accordé, à ce jour, la subvention de 40 000,00 € HT sollicitée au titre de la DETR.

DÉLIBÉRATIONS

L'intégralité des délibérations est disponible sur www.beyren-gandren.fr

Lutte contre les inondations

- **Travaux anti-inondations** (délibérations 2024-858, 27 juin 2024, et 2024-887, 29 novembre 2024) : le remplacement du busage rue des Vergers, prévu pour 2025, et qui s'élève à **173 150 € HT**, s'inscrit dans une stratégie globale de lutte contre les inondations et sera financé à **80 %** par la CCCE.
- **Passerelle du gué de Beyren** (délibération 2024-894, 29 novembre 2024) : la dépose de cette passerelle, devenue obsolète, sera réalisée pour permettre un meilleur écoulement des eaux et prévenir les risques d'inondations. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des efforts de la commune pour améliorer la gestion hydraulique et la sécurité des infrastructures.
- En complément, des actions ont été menées par la **GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) dans le cadre de son programme d'entretien des cours d'eau et de gestion des risques hydrauliques. Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter au chapitre consacré à la GEMAPI dans ce bulletin.



Transition écologique et gestion des ressources

- **Éclairage public** (délibérations 2024-850, 24 mai 2024, et 2024-886, 29 novembre 2024) : le passage à l'éclairage LED est finalisé. Les travaux, réalisés pour un montant total de **82 086,12 € HT**, ont été financés à **50 %** par un fonds de concours de la CCCE. Ce projet permet une réduction significative de la consommation énergétique et modernise l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal.



Préservation du patrimoine

- **Église Saint-Barthélémy** (délibérations 2024-851, 24 mai 2024, et 2024-872, 23 septembre 2024) : la réfection des façades, ajustée à **43 733 € HT**, a été validée. Ces travaux, cofinancés à **50 % par le Conseil de Fabrique**, visent à préserver cet édifice historique emblématique. Cet investissement permettra de stopper les infiltrations d'eau, de prévenir les risques de décrochement dangereux et de garantir la sécurité des personnes et des tombes à proximité.

Gestion du domaine communal

- **Réserve incendie rue de Sierck** (délibération 2024-889, 29 novembre 2024) : dans le cadre du permis de construire accordé avec prescription pour quatre logements au 60 rue des Romains, le Conseil Municipal décide de charger le maire de proposer au promoteur l'installation d'une citerne enterrée. Cette solution améliore la sécurité incendie tout en préservant un espace vert central et l'esthétique du cœur du village. La proposition initiale d'une réserve apparente, jugée inadaptée, a été rejetée.

Fiscalité locale stable

- **Maintien des taux d'imposition** (délibération 2024-839, 10 avril 2024) : malgré ces investissements, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition pour 2024 : **30,89 %** pour les propriétés bâties et **53,33 %** pour les non bâties.

Urbanisme

En plus du bilan établi dans le bulletin municipal de 2024, nous pouvons noter les points suivants :

Construction réalisée :

- 1 local artisanal (activité paysagère), Allée de Puttelange

Permis délivrés :

- 3 logements, Rue de Sierck
- 4 logements, Rue des Romains
- 1 hangar agricole, Rue de Gandren

Permis déposé :

- 1 bureau avec 2 garages, Rue Principale

Concernant la deuxième tranche du lotissement "Le Clos" constitué de 21 parcelles, rue Claude Seiter :

- 7 pavillons sont habités
- 3 pavillons sont en cours de construction
- 3 pavillons dont le permis est déposé
- 8 parcelles vendues ou en cours de vente par la SODEVAM

Le projet de DUHO Immobilier au Chemin des Coteaux, constitué de 12 parcelles, est actuellement en stand-by.

Nous noterons que le dernier recensement porte notre population à **556 habitants**.

Eolien Burmerange - point d'étape

La commune de Beyren-lès-Sierck a émis un **avis défavorable** concernant le projet de parc éolien à Burmerange/Schengen (LU). Prévu à proximité du village de Gandren, ce projet envisage l'installation de cinq éoliennes de 261 mètres de hauteur. Des inquiétudes ont été soulevées sur l'impact visuel, les risques écologiques pour des espèces protégées, ainsi que les potentielles dépréciations immobilières et perturbations des réseaux de communication.

Contactée récemment par la mairie, la société Oekostroum a confirmé que le projet progresse dans le cadre de la consultation transfrontalière et de l'évaluation des incidences sur l'environnement. Une première réunion s'est tenue en 2024, permettant de prendre en compte les doléances de la commune et de formuler des demandes d'informations complémentaires. Un rapport répondant aux questions soulevées sera transmis au ministère de l'environnement luxembourgeois au début de 2025. La poursuite du projet dépendra des décisions rendues par ce dernier. Si validé, les travaux pourraient débuter en 2027-2028. À ce stade, ni l'implantation ni le nombre d'éoliennes ne sont modifiés. La municipalité suit de près ce dossier et continuera de vous tenir informés des prochaines évolutions.

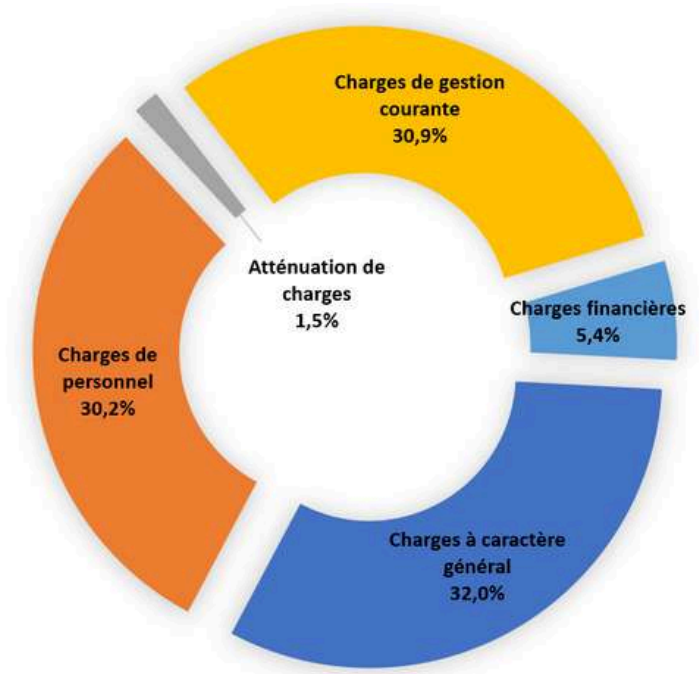


FINANCES

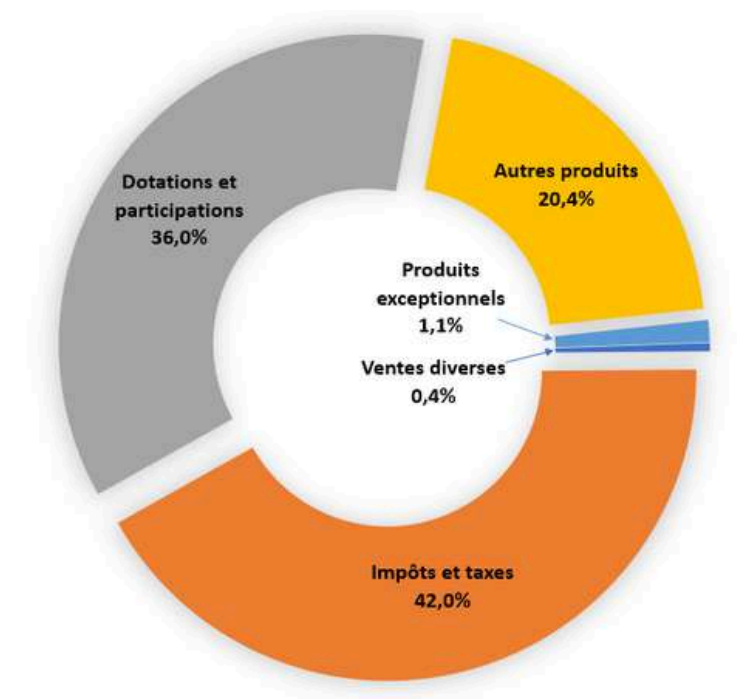
Compte administratif 2024 avant validation par la Direction générale des finances publiques

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	365 237,97 €
Charges à caractère général	116 723,40 €
Charges de personnel	110 481,70 €
Atténuation de charges	5 296,00 €
Charges de gestion courante	112 850,08 €
Charges financières	19 886,79 €



RECETTES	490 127,12 €
Ventes diverses	2 100,39 €
Impôts et taxes	205 879,41 €
Dotations et participations	176 651,06 €
Autres produits	99 887,99 €
Produits financiers, exceptionnels et reprises sur provisions	5 608,27 €

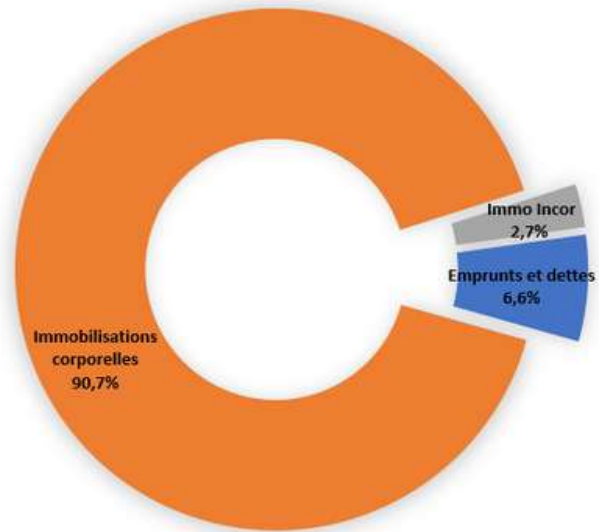


FINANCES

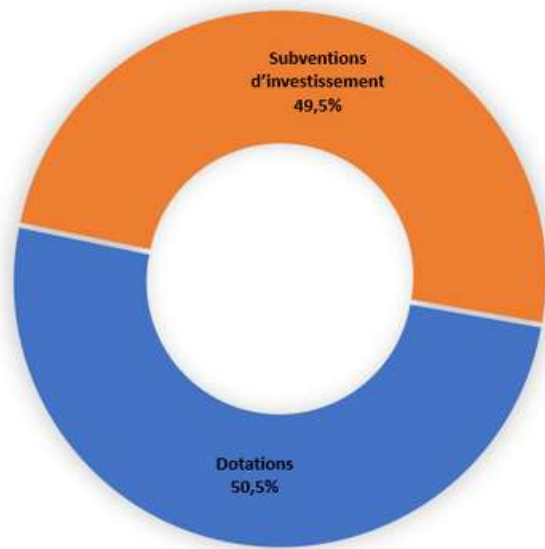
Compte administratif 2024 avant validation par la Direction générale des finances publiques

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	233 339,23 €
Emprunts et dettes	15 368,16 €
Immobilisations corporelles	211 724,32 €
Immobilisations incorporelles	6 246,75 €



RECETTES	80 729,44 €
Dotations	40 657,06 €
Subventions d'investissement	39 905,380 €
Opérations patrimoniales	167,00 €



Une gestion financière rigoureuse et durable

Notre commune affiche une dette en constante diminution depuis le début du mandat, atteignant 898 € par habitant en 2023. Ce niveau, bien inférieur à la moyenne départementale de 1 033 €, reflète une gestion prudente et efficace.

En 2023, la commune a obtenu la note maximale de 100/100 à l'Indicateur de Pilotage Comptable (IPC), témoignant d'une qualité comptable exceptionnelle, contre une moyenne départementale de 86,02. Avec des charges de fonctionnement contenues à 690 € par habitant, contre une moyenne de 744 € pour les communes similaires, et une capacité d'autofinancement nette de 252 € par habitant, bien supérieure à la moyenne nationale de 184 €, Beyren-lès-Sierck confirme son exemplarité.

Cependant, dans un contexte national complexe marqué par une dette publique importante, le prochain budget national pourrait entraîner des réductions significatives des aides aux collectivités locales. Cette conjoncture appelle à une gestion financière rigoureuse et adaptée pour garantir l'équilibre budgétaire face à ces nouveaux défis.

L'actualité de la commission Eau, Assainissement et GEMAPI

Composée de 16 élus du territoire, la commission Eau, Assainissement et GEMAPI est animée par Benoit Steinmetz, Vice-Président à la CCCE. En 2024, la commission a proposé la modification des **aides à l'achat de matériel anti-inondation**. Le plafond des subventions pour l'achat de batardeaux est **passé de 1 200 à 2 500€** et une nouvelle aide à l'achat de petit matériel a été instaurée (pompes, sacs...). Une **étude relative au ruissellement** a été lancée, ainsi qu'une étude pour la création d'un **Plan Intercommunal de Sauvegarde** (document de gestion de crise). Enfin, l'année a été marquée par de fortes inondations en janvier et mai 2024. Ces phénomènes ont touché plusieurs départements français, et plus globalement différents pays d'Europe, caractérisant l'année écoulée de particulièrement pluvieuse.

Les travaux en cours

Entretien de la végétation des ruisseaux en traversées urbaines

Depuis 2019, plus de 8 000 mètres de berges de ruisseau sont fauchées 2 fois par an par la CCCE. Cet entretien n'est pas obligatoire et découle d'une volonté politique. En effet, l'article L.215-14 du code de l'Environnement stipule que l'entretien des rives incombe au propriétaire riverain.

A Beyren-lès-Sierck et à Gandren, le fauchage a eu lieu dans la traversée des villages.

Restauration des affluents de la Boler

La restauration des affluents de la Boler se poursuit. A Beyren-lès-Sierck, il est prévu d'entretenir la végétation des affluents du ruisseau de Beyren et de réaliser des plantations sur ces mêmes tronçons en hiver 2024/2025, sous réserves des conditions météorologiques et de l'accord des propriétaires. En complément de ce programme, **l'atterrissement présent sous le pont de la rue principale a été retiré. Les berges entre la rue des saules et la rue principale ont été adoucies** afin d'augmenter la capacité hydraulique du ruisseau. Cette intervention permettra de limiter les débordements.



Restauration et prévention des inondations de l'Altbach

Le programme de restauration et de prévention des inondations de l'Altbach a débuté en été 2024 par le **traitement de l'atterrissement en amont du pont de Gandren**. Le lit du ruisseau a été recentré et recalibré pour lui permettre de faire transiter la totalité de son débit. Une zone humide a été créée entre l'Altbach et la Cour de l'Abbaye afin de stocker davantage d'eau en cas de ruissellement ou de débordement du cours d'eau. Un entretien de la végétation est également prévu en hiver 2024/2025 de Haute-Kontz à Gandren, sous réserves des conditions météorologiques. Selon les possibilités techniques, des aménagements pourraient également avoir lieu à la sortie de Gandren, en aval du pont. Ces interventions dépendent directement de l'accord des propriétaires privés. Merci à celles et ceux qui nous ont permis de réaliser les travaux !



Les travaux à venir

Entretien de la végétation des ruisseaux en traversées urbaines

Une étude de réduction du risque inondation à Beyren-lès-Sierck est en cours. **La possibilité de créer un déversoir de contournement est étudiée.**

Par ailleurs, **le remplacement de l'ouvrage sous voirie rue des Vergers, à Gandren**, est en cours d'étude. Les travaux devraient avoir lieu en 2025.

ASSOCIATION - De Fil en Aiguille

Fondée en 1989 et implantée à Beyren-lès-Sierck depuis 2014, l'association "De Fil en Aiguille" rassemble des passionnées de couture, tricot, broderie, crochet et autres arts manuels. Comptant actuellement une quinzaine d'adhérentes, ces "doigts d'or" se retrouvent chaque lundi après-midi, de 14 h à 17h30, dans la salle du Petit pont (ancienne école), près de l'église. Ces moments de convivialité sont marqués par le partage de savoir-faire, la création artistique et la traditionnelle pause-café, accompagnée de gâteaux que chacune ramène à tour de rôle. Tout au long de l'année, les membres créent une grande variété d'articles, allant des écharpes et bonnets aux objets décoratifs, en passant par des patchworks, tabliers, poupées et autres pièces uniques.

Leur talent s'exprime également lors de l'événement phare de l'association : **le marché de Noël**, organisé chaque année au foyer socioculturel "Le Clos" de Beyren-lès-Sierck. Cet événement propose des créations artisanales ainsi que des délices faits maison, dans une ambiance chaleureuse et familiale. Le marché de Noël n'est pas seulement une vitrine du talent local : il a une vocation **solidaire**. Une partie des bénéfices est reversée à des associations caritatives telles que les Restos du Cœur, le Secours populaire, le Téléthon ou encore des projets pour les enfants de Madagascar. Ce geste d'entraide renforce les valeurs de solidarité portées par l'association.

De Fil en Aiguille est ouverte à tous, quel que soit le niveau en couture ou création. Les dons de tissus, bourrages ou matériaux sont les bienvenus pour soutenir leurs activités. Pour toute information, vous pouvez contacter Micheline Zunino au 03 82 83 78 78.

Rejoignez cette belle aventure humaine et artistique, où l'on coud bien plus que des tissus : **des liens d'amitié et de solidarité.**

En images



Rentrée 2024-2025

L'école "Le Clos" de Beyren-lès-Sierck joue un rôle essentiel dans la vie de notre commune. Avec son ambiance chaleureuse et son équipe pédagogique engagée, elle offre un environnement propice à l'apprentissage et au développement des enfants.



La Directrice : Madame Manon Agré

Nouvellement arrivée cette année, Mme Manon Agré est véritablement passionnée par le monde de l'éducation. Elle veille à ce que chaque enfant se sente accompagné et valorisé dans son parcours scolaire.

Une Équipe Dynamique et Compétente

L'école bénéficie du savoir-faire et de l'enthousiasme de ses enseignantes :

- Mme Martinet, enseignante expérimentée, accompagne les élèves de maternelle dans leurs premières découvertes scolaires.
- Mme Agré, en plus de son rôle de directrice, s'occupe des grandes sections, CP et CE1, mettant l'accent sur les bases fondamentales.
- Mme Lambert et Mme Poinignon, enseignantes dynamiques, gèrent les classes de CE2, CM1 et CM2, préparant les élèves à leur future scolarité.
- Mme RITT, ATSEM attentive et bienveillante, accompagne les jeunes enfants de maternelle dans leur quotidien.

Les Effectifs de l'École

À la rentrée 2024-2025, l'école accueille un total de 58 élèves, répartis dans les différentes sections :

Maternelle : 27, CP : 12, CE1 : 2, CE2 : 8, CM1 : 6, CM2 : 3

Les Projets Pédagogiques et Activités

Cette année, l'école met un point d'honneur à proposer des projets variés et stimulants. Qu'il s'agisse de sorties culturelles, d'ateliers créatifs ou de projets collaboratifs, chaque activité est conçue pour enrichir les apprentissages tout en favorisant l'épanouissement des élèves.

Les élèves de Cycle 3 ont participé à la semaine du goût au mois d'octobre. Leur enseignante leur a préparé des spécialités de différents pays européens en lien avec leur projet de classe : Le tour du Monde.

L'école s'est engagée en faveur du Téléthon. Une intervenante bénévole est venue présenter les enjeux du Téléthon aux classes de Madame Agré et de Madame Lambert. Une après-midi jeux de société a été organisée avec l'AJBG au profit du Téléthon.

L'ensemble des élèves de l'école a préparé et participé au spectacle SAM. Présenté par la compagnie GlobeThéâtre57, ce spectacle entièrement en langue allemande a permis aux élèves d'apprendre le lexique en lien avec Noël ainsi que différentes chansons.

Un Message aux Parents

L'équipe enseignante rappelle l'importance de la collaboration entre l'école et les familles. "Nous sommes tous acteurs de la réussite scolaire et du bien-être des enfants. N'hésitez pas à échanger avec nous et à vous impliquer dans la vie de l'école !", souligne l'ensemble de l'équipe enseignante.

Avec son équipe motivée et ses projets novateurs, l'école de Beyren continue d'être un lieu où chaque enfant peut grandir et s'épanouir pleinement. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui contribuent au succès de cet établissement unique. N'hésitez pas à venir à la rencontre de l'équipe lors des prochains événements organisés par l'école !



Handisport

Être atteinte d'un handicap et accéder aux podiums est possible. Anita Fatis, ancienne sportive de haut niveau, en donne l'exemple. Elle a sensibilisé les enfants de l'école primaire Le Clos de Beyren-Gandren au handisport.

Entraîneuse de natation handisport, conférencière, conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et au handicap à Thionville... Anita Fatis cumule les fonctions.

À quelques semaines des Jeux olympiques d'été, la championne a rendu visite aux enfants afin de les sensibiliser aux différentes disciplines sportives du handisport. Face à une classe d'écoliers très concernés par le sujet, et sous le feu des questions, la nageuse a présenté, via un diaporama, les différents sports accessibles aux personnes handicapées.

Finaliste paralympique à Londres en 2012 et à Rio en 2016, atteinte d'une sclérose en plaques, elle a parlé de ses propres expériences sportives, de ses projets, revenant aussi sur les défis accomplis – tels que gravir, dans des conditions extrêmes, les pentes de l'Himalaya (jusqu'au premier camp de base, col du Kala Patthar) – et ceux à venir – aller toujours plus haut et s'attaquer à l'ascension du Pisang Peak (Himalaya), à plus de 6 000 m, à l'automne 2024.

Goûter de Pâques

Le mercredi 5 avril, après l'école, les enfants et leurs parents ont été conviés au goûter de Pâques organisé par l'Association des Parents d'Élèves (APE).

Au programme de cet événement festif : des pâtisseries maison généreusement confectionnées par les parents, une tombola riche en lots attractifs et une animation originale de sculpture de ballons proposée par la Compagnie Opaline.

Les participants ont partagé un moment chaleureux et convivial, rythmé par la bonne humeur et les éclats de rire des enfants. Félicitations aux heureux gagnants de la tombola, et merci à toutes les familles qui ont contribué au succès de cette initiative, notamment en apportant de délicieux gâteaux.

Un remerciement tout particulier revient à l'équipe de l'APE, qui a pris en charge la conception des flyers, l'organisation du goûter, ainsi que la mise en place et l'encadrement tout au long de cet après-midi festif.

Ce goûter de Pâques a été une véritable réussite, laissant un beau souvenir à tous les participants. Bravo à tous pour ce moment de partage et de convivialité.

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE



ÉVÉNEMENTS



Théâtre

Les 19 et 20 janvier ainsi que les 12 et 13 avril 2024, la troupe de théâtre « Les Clopains d'Abord » de Beyren-Gandren a conquis le public au foyer Le Clos avec la comédie « À gauche en sortant de l'ascenseur » de Gérard Lauzier. Chaque représentation a fait salle comble dans une ambiance chaleureuse, rythmée par les rires et les applaudissements d'un public enthousiaste. Avec un jeu naturel et des situations burlesques enchaînées avec brio, les comédiens ont su captiver l'audience, qui est ressortie le sourire aux lèvres, emportant le souvenir d'une soirée inoubliable.

Suite à ce succès, « Les Clopains d'Abord » sont déjà à l'œuvre sur leur prochaine pièce, « Hors Piste » d'Éric Delcourt, prévue pour 2025. Cette comédie promet encore de nombreux éclats de rire et des rebondissements inattendus. Le public, déjà conquis, peut s'attendre à une aventure théâtrale divertissante. La saison 2025 s'annonce pleine de surprises, et la troupe est impatiente de retrouver ses spectateurs pour un moment de pur plaisir.

En parallèle, les « Clopains juniors » ont également brillé sur scène lors de leur spectacle du 21 mai 2024 au foyer Le Clos, avec les pièces « La mer des petites peurs » et « Soyons fous, le bonheur viendra ». Ce moment théâtral a permis au public de découvrir les jeunes talents locaux, qui ont captivé l'audience avec fraîcheur et enthousiasme.



Soirée années 90

Le vendredi 8 mars, le foyer socioculturel Le Clos a été transformé en piste de danse rétro pour une soirée spéciale années 90, organisée par l'AJBG. Dans une ambiance lumineuse et colorée, les participants, vêtus de leurs plus belles tenues d'époque, ont retrouvé les tubes qui ont marqué cette décennie. Entre la pop, le rock, et les classiques de la "dance", les musiques emblématiques ont entraîné les jeunes et moins jeunes sur la piste, rappelant à chacun de bons souvenirs.

Les convives ont profité d'une soirée conviviale où rires, échanges et souvenirs partagés étaient au rendez-vous. L'événement a attiré des amateurs de musique rétro et des nostalgiques des années 90, qui ont pu revivre cette époque avec enthousiasme.

ÉVÉNEMENTS



Printemps Musical

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) a organisé, en partenariat avec l'association Chants et Musiques en Pays Mosellan, la 17ème édition du Printemps Musical en Pays Mosellan. Du 9 au 24 mars 2024, ce festival a offert sept concerts gratuits à travers différentes communes, dont Roussy-le-Village, Escherange, Gavisse, Boust, Beyren-lès-Sierck et Hettange-Grande. À Beyren-Gandren, le samedi 23 mars, le foyer Le Clos a accueilli deux événements phares : un atelier de chant animé par Mary-Lee Jacquier, soprano, et Christophe Durant, pianiste, en après-midi, suivi du concert-spectacle "Le Bœuf sur le Toit" en soirée. Ce dernier a transporté le public dans l'atmosphère du cabaret parisien des années 1920, combinant des airs de Piaf et de Poulenc dans un cadre feutré et élégant, avec un intermède de théâtre d'ombres évoquant les aventures de Babar. L'événement a rencontré un franc succès, attirant un public nombreux et enthousiaste.



Marche du 1er mai

Par un temps clair et ensoleillé, l'Association de la jeunesse de Beyren-Gandren (AJBG) a organisé une marche conviviale, attirant près de 300 participants, enfants compris. Les marcheurs ont choisi entre trois parcours de 5, 10 et 15 km, avec des points de ravitaillement tout au long des chemins pour des pauses agréables.

À leur retour au foyer Le Clos, un barbecue les attendait dans une ambiance chaleureuse, offrant un moment de partage et de détente bien mérité. Cet événement a permis aux familles de se retrouver et de profiter d'une belle journée placée sous le signe de la convivialité et de la nature.

Décoration de Pâques

À l'occasion de Pâques, les élèves de l'école Le Clos ont décoré l'entrée de leur école avec des créations colorées, tandis que Jean Sivec et Alain Immer ont embelli le centre de Beyren-lès-Sierck. Grâce à leurs efforts, la commune s'est parée de décorations festives qui ont apporté une touche de gaieté et de convivialité pour les fêtes.



ÉVÉNEMENTS

Repas - Chapelle St Médard

Le samedi 15 juin, le conseil de fabrique de Gandren a organisé un repas traiteur au foyer Le Clos, destiné à financer les derniers travaux de rénovation intérieure de la chapelle Saint-Médard. Dès 11 h, les habitants ont pu se réunir autour d'un menu savoureux composé de bouchée à la reine, riz et choux à la crème. Ce repas, proposé au tarif de 20 €, a été un moment convivial et solidaire, où chacun avait le choix de déguster sur place ou de retirer sa commande. Grâce à cette initiative, de nombreux participants ont montré leur soutien pour la préservation de la chapelle, renforçant ainsi le lien entre patrimoine et communauté.

Fête du coquelet

La Fête du Coquelet est une tradition bien ancrée à Beyren-lès-Sierck, rassemblant chaque année les gourmets qui répondent à l'appel du Conseil de Fabrique de Beyren. C'est au foyer Le Clos que les convives ont fait honneur au volatile tournant en escadrille bien ordonnée sur les broches du grill, en régaland d'abord les pupilles avant de séduire les papilles. Alternatives au coquelet, les cochonnailles au barbecue et le jambon étaient aussi proposés. Les plus chanceux du jour sont repartis les bras chargés de lots mis en jeu au tirage de la tombola. Les bénéficiaires retirés de cette fête sont destinés à financer l'entretien de l'église Saint-Barthélemy.

Fête du village

C'était l'événement populaire de l'été : la fête du village de Beyren-Gandren! L'on a trinqué et festoyé à l'unisson entre habitants d'un seul et même village. Anciens et plus jeunes, nouveaux venus, familles, représentants du monde associatif, élus locaux, tous se sont retrouvés sous un soleil radieux pour célébrer la fraternité. Les enfants ont profité des nombreux jeux qui leur étaient proposés, ajoutant une touche de joie et d'énergie à cette journée mémorable. Cette fraternité a été saluée par Philippe Gaillot, maire, et l'équipe municipale, témoignant de l'esprit de rassemblement et de partage qui anime désormais Beyren-Gandren. Un grand merci à tous les participants pour leur enthousiasme et leur bonne humeur.



ÉVÉNEMENTS

Festival de Théâtre « Ici ou Là »

Les 20, 21 et 22 septembre 2024, la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, en partenariat avec l'Association Jeunesse des 3 Villages (J3V), a organisé la quatrième édition du Festival de Théâtre « Ici ou Là ». Cet événement culturel d'envergure a rassemblé petits et grands à travers plusieurs communes du territoire.

À Beyren-lès-Sierck, le festival a marqué les esprits avec le spectacle "OUAHH !!" présenté par La Straeto Company de Thionville, le samedi 21 septembre à 20h30 dans la Salle des Fêtes Le Clos. Ce trio de clowns poético-burlesques, destiné à un public familial dès 7 ans, a captivé l'assemblée avec une performance mêlant danse, chant, et chorégraphies aussi drôles qu'émouvantes. Les spectateurs, transportés par l'énergie et la créativité des artistes, ont vécu une soirée riche en émotions et en rires.



Parade d'Halloween

Le samedi 2 novembre, l'APE de Beyren-Gandren a organisé une parade d'Halloween festive et conviviale. Les enfants, déguisés et répartis en cortèges à Beyren et Gandren, ont parcouru les rues pour collecter des bonbons avant de se retrouver pour un moment de partage à l'ancienne école de Beyren et sous le préau de Gandren.

Un grand merci aux parents, bénévoles et habitants pour leur participation et leur générosité. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition terrifiante !

Soirée Halloween

Le 26 octobre, la salle Le Clos a vibré au rythme de la "Halloween Party" organisée par l'AJBG. DJ Tao a animé cette soirée festive, ponctuée d'un dîner savoureux et d'un concours de déguisements offrant deux entrées à Europa Park. Un moment convivial et réussi pour petits et grands !



ÉVÉNEMENTS



Repas des anciens

Le traditionnel repas offert aux Aînés de Beyren-Gandren par la collectivité a mobilisé les têtes cheues de la commune invitées au restaurant Cordel de Beyren. À cette occasion, les Aînés ont exploré différents thèmes rattachés à leur territoire communal, présentés par Philippe Gaillot, le maire. Les prochaines manifestations locales ont été évoquées, marché de Noël de l'association De fil en aiguille de Beyren les 23 et 24 novembre, sortie au marché de Noël à Heidelberg le 30 novembre, Téléthon le 1er décembre, ...

Place ensuite aux chantiers en cours incluant l'enfouissement des réseaux aériens et la rénovation de la voirie et des trottoirs, rue des Romains, pour un coût de 520 000 €. L'éclairage public passe en LED pour réduire les coûts énergétiques, avec un ajout de lampadaires. Par ailleurs, 48 000 € sont prévus pour le remplacement du crépi de l'église Saint-Barthélemy avec une participation à hauteur de 50% du Conseil de Fabrique. Néanmoins, les aides sont insuffisantes mais malgré cela, aucun emprunt ne sera nécessaire. Enfin, le doyen Armand Périot a été honoré, tandis qu'une pensée a été adressée à Louise Lambinet, doyenne absente.



Marché de Noël des couturières

Les amateurs de couture et d'ambiance de fêtes de fin d'année étaient nombreux le week-end du 23 et 24 novembre à faire le choix de la couture et des gourmandises, proposées par les couturières de l'association De fil en aiguille de Beyren-lès-Sierck. Fidèles à une tradition bien ancrée, les couturières ont animé leur marché de Noël, au Foyer Le Clos. Mêlant l'utile, l'agréable et l'accessoire de mode ou d'ornementation, un grand choix de créations a aiguisé la curiosité des visiteurs défilant sous les illuminations. Sur les étals, du fait maison, bonnets, écharpes, bandeaux, tabliers, animaux, couronnes de Noël, coussins, poupées, sacs, ... Goûter gratuit en prime. Les bénéfices retirés des ventes seront reversés à des associations caritatives.

ÉVÉNEMENTS

Téléthon

Les habitants ont été nombreux à participer aux jeux de société, jeux en bois et jeux de cartes proposés par l'AJBG et le groupe scolaire "Le Clos" au profit du Téléthon. Les écoliers ont présenté un spectacle en allemand. Une tombola et la vente de pâtisseries et de boissons ont permis de collecter la somme de 573 € qui sera versée au Téléthon.

Décoration de Noël

Dans le centre de Beyren, les illuminations scintillent au milieu des sapins fabriqués en palettes et d'un bonhomme de neige artisanal, créés avec soin par Jean Sivec et Alain Immer. Devant l'école, les enfants ont aidé à décorer un magnifique sapin offert par l'APE, accompagné d'une boîte aux lettres pour le Père Noël, qui ravit les plus petits. Du côté de Gandren, la crèche traditionnelle a fait son retour, entourée d'un sapin et d'une nouveauté cette année : des illuminations de part et d'autres du pont. Ces décorations ont été installées avec dévouement par Philippe et Lola Guindt, Jérôme Brun, Christophe Vieira et Gaël Meneghin.



Saint Nicolas

Dimanche 8 décembre, la mairie et l'APE ont organisé la Saint-Nicolas au Foyer "Le Clos". Saint Nicolas et son fidèle compagnon ont rencontré les enfants sages, qui ont écouté les contes de la troupe "Les Intantynets". Les familles ont ensuite profité de la pause gourmande et des stands du marché de Noël avant que Saint Nicolas ne distribue des friandises, pour le plus grand plaisir des enfants. Ce rendez-vous traditionnel a réuni petits et grands dans une ambiance festive.



PORTRAIT

Au cœur de Beyren-lès-Sierck, une figure inspire respect et affection : Jean REITER, ou "Papa Jean", comme le surnomment affectueusement les habitants. Ce portrait rend hommage à un homme dont la vie illustre l'engagement envers sa famille, son métier et sa communauté.

Né le 16 novembre 1939 à Châtellerauld, dans la Vienne, Jean Reiter doit sa naissance loin de Beyren-lès-Sierck aux aléas de la Seconde Guerre mondiale. Sa mère, Anne Klein, avait fui la zone de conflit tandis que son père, Albert Reiter, était resté à Beyren avec le statut de frontalier pour poursuivre l'exploitation agricole.



De retour à Beyren-lès-Sierck, Jean fut initié dès son plus jeune âge au travail de la ferme familiale. Mais en 1944, à seulement cinq ans, il fut victime d'un grave accident en coupant de la paille, qui lui coûta un doigt et en affecta deux autres. Cet épisode marqua son enfance, mais il continua à travailler avec courage et détermination.

Après une scolarité dans son village et une année d'études agricoles à Thionville, Jean s'investit pleinement dans la ferme familiale aux côtés de son père. En 1957, à l'âge de 18 ans, la perte de sa mère marqua un tournant, l'obligeant à redoubler d'efforts pour soutenir sa famille.

À 20 ans, le 7 janvier 1960, Jean entama son service militaire à Rastatt, en Allemagne, pour y faire ses classes. Il fut ensuite envoyé en Algérie, en pleine guerre, où il resta jusqu'au 13 avril 1962. Ce passage marqua une période importante de sa vie.

De retour à Beyren-lès-Sierck, Jean renforça un lien profond avec Arlette Pleyer, originaire de Gandren, qu'il connaissait depuis toujours. Leur histoire, marquée par des moments de jeunesse comme leurs communions, les bals locaux ou les événements communautaires, se prolongea pendant son service militaire à travers des lettres. Ces échanges entretenaient leur lien malgré la distance. Leur mariage, célébré le 9 novembre 1962, représente bien plus qu'un engagement personnel : il symbolise le rapprochement entre deux villages marqués par des querelles historiques. De leur union sont nés Pascal, en 1963, et Nadine, en 1966, tous deux devenus parents à leur tour.

Jean et Arlette vivent encore aujourd'hui dans la maison familiale, construite par le grand-père maternel de Jean, Jean-Pierre Klein, et son épouse Elizabeth Junger. Ce foyer, dont les noms des ancêtres figurent sur le linteau de la porte d'entrée, témoigne de leur enracinement à Beyren-lès-Sierck.

Jean Reiter n'a pas seulement été un agriculteur passionné, mais aussi un acteur incontournable de la vie locale. Premier adjoint de Roger Leick pendant deux mandats, de 1971 à 1983, il porta un engagement profond pour le village. Par ailleurs, il fut à l'origine de la création de l'amicale des pompiers, réunissant les villages de Beyren et Gandren. Cette initiative renforça les liens entre les deux localités et donna lieu à de nombreux événements festifs.

Aujourd'hui, à 85 ans, Jean reste actif sur ses terres. Sur son tracteur ou au milieu de ses champs, il cultive blé, orge et avoine, et élève une trentaine de vaches allaitantes. Son amour pour la terre demeure intact.

Jean Reiter incarne la mémoire vivante de Beyren-lès-Sierck. Avec des anecdotes marquantes de sa jeunesse, comme les chewing-gums offerts par les Américains pendant la guerre ou les escapades au Luxembourg pour ramener du beurre, du pain blanc et du tabac en esquivant les douaniers, il rappelle combien la résilience et la solidarité ont forgé l'identité du village.

Merci, "Papa Jean", pour votre dévouement et votre exemple. Vous restez une source d'inspiration pour les générations passées, présentes et futures.

Article rédigé par Gaël MENEHIN - 1er Adjoint

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



Ian MONTAGNIER
né le 7 janvier 2024



Théo et Luca PERAIRA DE OLIVEIRA
nés le 7 mars 2024



Melis COSAR
née le 10 mars 2024



Alyxe MERCIER
née le 18 mars 2024



Elio LICHTENAUER
né le 4 mai 2024



Juliette SCHWARZ
née le 29 juin 2024



Aurore DEUTSCH-
DUMOLIN
née le 29 août 2024



Malo STOQUERT
né le 5 novembre 2024



Charles MORVAN
né le 14 novembre 2024

DÉCÈS

Mme Martine TONDT, née MARX, survenu le vendredi 9 février 2024 à son domicile, à l'âge de 73 ans.

M. Arthur LISKA survenu le mardi 20 février 2024 à Thionville, à l'âge de 77 ans.

Mme Andrée MERTZ, née KIEFFER, survenu le samedi 4 mai 2024 à Yutz, à l'âge de 87 ans.

Mme Denise SUNNEN, née Pleyer, survenu le 25 mai 2024, à Cattenom, à l'âge de 89 ans.

Mme Marguerite CORDEL, née SCHRÖDER, survenu le 9 juin 2024 à Beyren-lès-Sierck, à l'âge de 97 ans.

M. Laurent PERRIN survenu le 5 août 2024 à l'âge de 71 ans.

MARIAGES



Ghislain GAILLOT et Aurélie STACHLY
15 juin 2024



Antoine LUCCHESE et Manon BIVER
15 juin 2024

PACTE CIVILE DE SOLIDARITÉ



Geoffrey POLLET et Coralie MOUACI
5 décembre 2024

IL ÉTAIT UNE FOIS...



Beyren-lès-Sierck en 1955 (photo colorisée). La rue principale et la maison du berger, visible à gauche sur la photo, témoignent de la vie quotidienne à Beyren-lès-Sierck en 1955. M. Pierre Hansen, alors berger du village, jouait un rôle central dans la gestion des animaux. Au son de sa trompette, les habitants ouvraient leurs porcheries, et il conduisait les cochons en pâture dans les campagnes environnantes. Il veillait sur eux tout au long de la journée avant de les ramener chaque soir au bercail. Une scène rurale d'un autre temps, riche de souvenirs pour notre commune. Cette bâtisse est à présent le domicile de M. et Mme Immer depuis 1987.



Gandren (photo colorisée). Chaque 15 août, les habitants de Gandren ornaient les abords des rues avec des branches, tandis que la chaussée était recouverte de joncs. Au loin, on peut apercevoir la procession des paroissiens émergeant de la rue des Romains, une tradition marquant les célébrations de l'Assomption.

RéGLiCE

Réseau Gratuit de Liaisons de Cattenom et Environs

Depuis son lancement officiel le 2 septembre 2024, le service **RéGLiCE**, mis en place par la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE), connaît un succès croissant. Ce service innovant, conçu pour répondre aux besoins des habitants, permet de relier plusieurs communes, dont Beyren-lès-Sierck, à Mondorff, un point stratégique pour rejoindre le Luxembourg.

Avec **130 inscrits** à ce jour, ce service **gratuit** continue de se développer et de fidéliser ses utilisateurs. Au-delà d'une simple alternative aux déplacements individuels en voiture, RéGLiCE se présente comme une solution pratique et adaptée, notamment pour les frontaliers.

À Beyren-lès-Sierck, les navettes passent par Gandren/Mairie, Impasse des Prés et l'Église, offrant ainsi une couverture locale accessible. Les horaires, pensés pour faciliter les trajets professionnels, s'étendent de **6h00 à 9h00** le matin et de **16h00 à 19h00** l'après-midi, avec des passages réguliers **toutes les 30 minutes**.

Les élus locaux, dont Philippe Gaillot, maire de Beyren-lès-Sierck, soulignent l'importance de ce service. « RéGLiCE est une réponse aux besoins des habitants du territoire, avec comme réel atout l'adaptabilité des horaires aux correspondances luxembourgeoises », explique-t-il. Ce service est également salué par les autres maires des communes desservies, qui y voient une première étape vers une mobilité durable et transfrontalière renforcée.

Un petit-déjeuner organisé au terminus de Mondorff a permis, dès le premier mois, de recueillir les retours positifs des usagers, confirmant l'utilité et l'efficacité de cette initiative.

Selon Roland Balcerzak, vice-président de la CCCE en charge de la mobilité, « la situation est satisfaisante et les ajustements rapides sont possibles grâce à l'implication des élus locaux et des usagers ».

Ce service est actuellement en phase d'expérimentation, mais son succès laisse présager une adoption durable par les administrés. La municipalité de Beyren-lès-Sierck invite tous ses habitants à découvrir ou redécouvrir RéGLiCE, une solution gratuite, écologique et parfaitement adaptée à vos besoins de déplacement quotidien.



Points clés du service :

- Gratuité totale, aucune réservation nécessaire.
- Des arrêts situés à proximité des principaux axes communaux.
- Une correspondance optimisée avec les transports luxembourgeois, idéale pour les travailleurs frontaliers.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, rendez-vous sur le site officiel de la CCCE : www.ccce.fr.

NOTÉ POUR VOUS

Scrapbooking “made in Beyren-Gandren”

Nous avons la chance d'avoir de nombreux talents dans notre commune. Pour ce bulletin, nous avons choisi de mettre en valeur le travail artisanal de Sophie Grataud-Trimbur, résidente de Beyren-Gandren.

Conseillère en recrutement nucléaire chez France Travail, elle voue une passion à la création et au papier. Elle s'est donc naturellement lancée dans le scrapbooking pour fabriquer des cartes, des étiquettes et autres boîtes décorées.

Généreuse, en plus d'être créative, Sophie a fait don de quelques cartes à la commune, pour faire plaisir et partager son amour du papier. La mairie pourra ainsi les envoyer pour souhaiter un joyeux anniversaire, des belles fêtes de Noël ou tout autre moment festif.

Si vous souhaitez acquérir quelques-unes de ses œuvres, n'hésitez pas à la contacter via sa page professionnelle Facebook : [Les petites Cartes de Coccinelle](#).



Carnet Rose



En juin 2024, un couple d'ouettes d'Égypte s'est installé le long de l'Altbach, rue du Moulin, et a donné naissance à plusieurs oisons. Bien que cette espèce soit parfois considérée comme invasive, leur présence n'a pas eu d'impact négatif sur la faune locale. Ce seul couple, en effet, n'a pas perturbé l'équilibre naturel. Leur alimentation principalement herbivore n'a pas concurrencé les autres espèces pour la nourriture ou l'habitat, permettant ainsi une cohabitation harmonieuse avec les autres espèces, comme les canards.

Cette arrivée a été une belle occasion d'observer une espèce migratrice tout en enrichissant la biodiversité de notre village. Nous remercions les habitants qui ont respecté ces nouveaux visiteurs et préservé leur tranquillité.

Merci de les avoir accueillis chaleureusement !

NOTÉ POUR VOUS

Pièges aux numéros surtaxés et internet

Pièges aux numéros surtaxés et internet+

**ATTENTION AUX MAUVAISES SURPRISES
SUR MA FACTURE DE TÉLÉPHONE**

SMS et messages suspects
sur mon répondeur ?



DG CCRF

Pièges aux numéros surtaxés et internet+

**ATTENTION AUX MAUVAISES SURPRISES
SUR MA FACTURE DE TÉLÉPHONE**

Réflexe n°1 :

Je ne connais pas le numéro qui
m'invite d'urgence à rappeler ?

Je consulte l'annuaire inversé sur
www.surmafacture.fr pour en
connaître le service et le prix



economie.gouv.fr/dgccrf

Alerte nucléaire

**alerte nucléaire
je sais quoi faire !**

Vous entendez
le signal d'alerte de la sirène,
vous recevez une alerte
sur votre téléphone

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

- 1**
Je me mets
rapidement à l'abri
dans un bâtiment
- 2**
Je me tiens
informé(e)
- 3**
Je ne vais pas
chercher mes enfants
à l'école
- 4**
Je limite mes
communications
téléphoniques
- 5**
Je prends de l'iode
dès que j'en reçois
l'instruction
- 6**
Je me prépare à une
éventuelle évacuation

NOTÉ POUR VOUS

Formations numériques

La CCCE a récemment proposé des formations numériques à la mairie de Beyren-lès-Sierck. Ces ateliers, animés par un conseiller numérique, ont permis aux participants de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances en informatique et bureautique, dans un cadre convivial et adapté.

L'approche personnalisée du formateur a été particulièrement appréciée, permettant à chacun de progresser à son rythme et selon ses besoins spécifiques. Ces formations ont offert une véritable opportunité pour acquérir des compétences essentielles dans un monde de plus en plus digitalisé.

Nous remercions chaleureusement la CCCE pour cette initiative précieuse qui a permis aux habitants de Beyren-lès-Sierck de se familiariser avec les outils numériques dans une ambiance bienveillante et motivante.



Visite de territoire



Mercredi 20 novembre, Michel Paquet, Président de la CCCE, a rencontré Philippe Gaillot, Maire de Beyren-lès-Sierck, ainsi que les élus du Conseil Municipal. À l'ordre du jour, plusieurs sujets concernant la commune et liés à la politique communautaire ont été abordés : le projet de territoire, la mobilité avec les futures voies dédiées, la GEMAPI et la problématique des inondations, ainsi que la politique des travaux concernant les voies de liaison et leur entretien.

Directeur de la publication : Philippe GAILLOT

Rédaction et conception : Gaël MENEGHIN

Sources : CCCE (p.11-12, 28) - Le Républicain Lorrain (p.15, 17-22) - Catt'Mômes (p.16)

Recueil « Commune de Beyren-lès-Sierck - années 1900-2000 » de Jean-Paul Pleyer (p.26)

Retrouvez-nous sur nos différents canaux de communication :





MAIRIE DE BEYREN-LÈS-SIERCK

TELEPHONE

03 82 83 75 06

E-MAIL

commune.beyren@wanadoo.fr

WEB

www.beyren-gandren.fr

ADRESSE

5 Place du Foyer, 57570 Beyren-lès-Sierck